
Norme internationale



3969

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Construction navale — Bateaux de navigation intérieure — Dossier technique

Shipbuilding — Inland vessels — Operational documentation

Première édition — 1979-09-01

iteh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3969:1979](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5009ab18-f30b-4be0-aeb0-81ea104d27f7/iso-3969-1979)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5009ab18-f30b-4be0-aeb0-81ea104d27f7/iso-3969-1979>

CDU 629.122.004

Réf. n° : ISO 3969-1979 (F)

Descripteurs : construction navale, navigation fluviale, relation client-fournisseur, document, document technique.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3969 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 8, *Construction navale*, et a été soumise aux comités membres en mars 1978.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Autriche	France	Pologne
Belgique	Grèce	Roumanie
Brésil	Inde	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Italie	Turquie
Chili	Japon	URSS
Espagne	Mexique	Yougoslavie
Finlande	Pays-Bas	

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5009ab18-f30b-4be0-aeb0-81ea10492777/iso-3969-1979>

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Allemagne, R.F.
Royaume-Uni

Construction navale — Bateaux de navigation intérieure — Dossier technique

0 Introduction

La présente Norme internationale a été établie en vue de normaliser la nomenclature du dossier technique du bateau, des désignations et de la destination de certains documents, ainsi que de leur contenu et de la présentation.

Elle est applicable aux bateaux de navigation intérieure et de cabotage.

1 Objet et domaine d'application

1.1 La présente Norme internationale établit la destination des documents techniques du bateau, leur classification et leur désignation.

Elle donne également les spécifications principales du contenu et de la présentation des documents, ainsi que la manière de corriger et de remplacer le dossier technique des bateaux qui doivent être modifiés ou réparés.

1.2 La liste des documents énumérés dans la présente Norme internationale est une liste de référence à partir de laquelle un jeu de documents principaux peut être choisi pour les bateaux de transport.

Pour les bateaux spéciaux et pour les bateaux qui doivent être dotés d'un équipement, de mécanismes et de systèmes spéciaux qui ne sont pas indiqués dans la présente Norme internationale, la nomenclature et le nombre des dossiers techniques du bateau à fournir doivent être déterminés dans chaque cas particulier par les conditions du contrat.

1.3 Le volume du dossier technique du bateau et le nombre des documents à transférer doivent être fixés par accord entre l'armateur et le constructeur.

2 Classification

2.1 Les documents d'exploitation sont de deux types :

a) documents généraux relatifs aux bateaux dans leur ensemble ou à leurs parties composantes : coque, dispositifs, systèmes, transmission, installation de l'équipement électrique et radio; ces documents sont préparés principalement par le constructeur du bateau;

b) documents descriptifs des ensembles sous-traités : mécanismes, agrégats, instruments, etc., quel que soit celui qui les construit ou qui les fournit; ces documents sont fournis en principe par le fabricant.

2.2 Les dossiers techniques d'un bateau comprennent en général :

- a) la spécification;
- b) les plans;
- c) les schémas;
- d) la liste des fournitures;
- e) la liste des pièces de rechange;
- f) les registres et les attestations;
- g) les descriptions techniques et les instructions d'entretien;
- h) la liste des dossiers techniques.

3 Définitions

Pour la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables :

3.1 dossier technique du bateau : Documentation destinée à être utilisée pour la connaissance du bateau et de ses parties composantes, des règles d'exploitation du bateau par le personnel de service et de la préparation en vue des réparations.

Il est livré par le constructeur en même temps que le bateau, et devrait correspondre aux constructions, machines, dispositifs équipements, etc., réels du bateau.

3.2 spécification : Document technique qui contient les données relatives aux caractéristiques principales du bateau et donne une brève description de toutes ses parties composantes (coque, machines, équipements électriques et de radionavigation) avec les références des documents et dessins correspondants.

3.3 liste des fournitures : Document qui détermine la liste complète du matériel et des outils livrés avec le navire (pour toutes ses parties, y compris les engins de sauvetage et le matériel de lutte contre l'incendie) nécessaires à l'exploitation normale du bateau.

Cette liste ne comprend pas les éléments qui font partie d'un dispositif ou d'un équipement (chaînes d'ancre, gréement des

dispositifs de chargement, etc.) dont le bateau est équipé selon la spécification (3.2). Cette liste ne comprend pas non plus le matériel spécial et les outils destinés à certains mécanismes, instruments ou appareils et inclus dans l'assortiment de leur livraison.

3.4 liste des pièces de rechange, outils et accessoires : Document qui détermine la nomenclature, la destination, la quantité et la place de stockage des pièces de rechange, outils, accessoires et matériaux qui sont nécessaires à l'exploitation et à la réparation du bateau et de son équipement (mécanismes, dispositifs, etc.).

3.5 registre : Document qui donne les caractéristiques principales et techniques des constructions et dispositifs garantis par le constructeur et qui représente l'état technique de tels dispositifs et constructions, dans lequel sont incluses les données relatives à leur exploitation (durée et conditions de travail, entretien, types de réparations, pendant toute la durée d'exploitation).

3.6 attestation : Document qui atteste les particularités principales et les caractéristiques du bateau ou de ses parties composantes, garanties par le constructeur.

3.7 descriptions techniques et instructions pour l'entretien (des systèmes et installations mécaniques, électriques et radiotechniques, des dispositifs, tuyauteries, etc.) : Documents destinés à

- a) étudier les dispositifs mentionnés, le principe et les règles d'exploitation de l'équipement du bateau;
- b) dépanner l'équipement pendant l'exploitation;
- c) effectuer les travaux de reprise de jeu par l'équipage du bateau;
- d) effectuer les visites préventives prévues et les travaux de réparation par le personnel et avec les moyens du bord;
- e) assurer l'entretien au cours d'un arrêt prolongé.

3.8 liste des documents d'exploitation : Ensemble de tous les documents d'exploitation (de construction), comprenant à la fois les documents portant sur les calculs et ceux qui ont été utilisés pour établir le projet.

Cette liste est dressée sur la base de la nomenclature type d'après le chapitre 5 et conformément à 1.2.

4 Exigences principales pour la composition, la présentation et la procédure de transfert de la documentation

4.1 L'exécution des dossiers techniques doit correspondre aux normes et règlements nationaux sur la présentation de la documentation de construction et aussi, en cas de transfert de ces documents à un armateur étranger, aux exigences correspondantes de la présente Norme internationale et aux conditions du contrat.

4.2 La rédaction des dossiers techniques du bateau (documents de construction) doit être précise, compréhensible et sans ambiguïté.

4.3 Si des documents de construction sont inclus dans la liste des dossiers techniques, il ne doit y avoir aucune référence aux documents qui n'ont pas été inclus dans cette liste.

4.4 Les textes des documents, les inscriptions et tableaux sur les dessins doivent être exécutés dans la (les) langue(s) indiquée(s) dans le contrat de construction du bateau.

4.5 Les descriptions techniques et les instructions d'entretien de différents dispositifs, systèmes, tuyauteries, etc., du bateau, incluses dans les dossiers techniques et de construction, doivent être illustrées par tous les schémas, plans, figures ou photographies nécessaires.

Lorsqu'il n'y a pas de descriptions techniques et d'instructions d'entretien, les schémas nécessaires doivent être fournis.

4.6 Il est admis de joindre des descriptions techniques individuelles et des instructions d'entretien des dispositifs, systèmes, tuyauteries, équipements électriques, etc., à des descriptions et instructions d'ensemble dans les limites de la spécialisation du bateau en général.

4.7 Les dossiers techniques doivent être réalisés par un moyen assurant l'identité avec l'original ou avec le double, sur un papier blanc, un papier héliographique ou un papier sensible transparent. Les dossiers techniques peuvent être aussi réalisés sous la forme de photographies, avec une réduction appropriée qui ne doit pas affecter la lisibilité de l'image ou du texte.

4.8 Chaque bateau doit être muni d'un jeu de dossiers techniques corrigés d'après les modifications intervenues au cours de la construction et avant la livraison du bateau.

4.9 Les documents de construction le plus fréquemment utilisés dans l'exploitation doivent être collés sur un support textile ou tout autre support augmentant leur résistance à l'usage (un exemplaire pour le jeu fourni avec le bateau).

NOTE — Les documents qui doivent être collés sur un support résistant à l'usage sont désignés par la lettre «T» dans la colonne intitulée «Notes» de la nomenclature type (chapitre 5). Dans certains cas, la nomenclature de ces documents peut être modifiée selon accord avec le client.

4.10 La liste des documents d'exploitation doit être préparée selon la forme et les dimensions indiquées à la figure 1.

4.11 Le projet et les documents de construction (plans, calculs, tableaux, etc.), corrigés selon les changements effectués lors de la construction et avant la livraison d'un bateau, deviennent les dossiers techniques de ce bateau après que le cachet n° 1 (voir figure 2) ait été apposé.

Sur les dossiers techniques qui doivent être corrigés après rééquipement, modification ou réparation du bateau, le cachet n° 2 (voir figure 3) doit être apposé en plus du cachet n° 1.

Dimensions en millimètres

No.	Désignation du document	Titre	Nombre de copies	Notes
10	70	65	8	
180				

Figure 1 — Forme et dimensions types de la liste des dossiers techniques

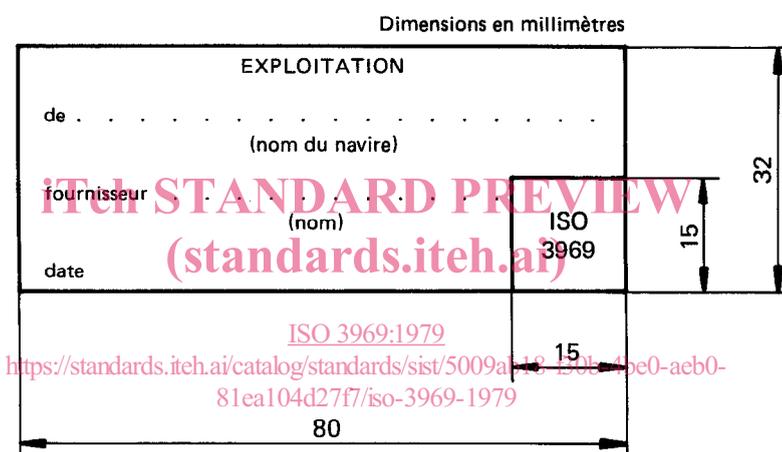


Figure 2 — Cachet n° 1

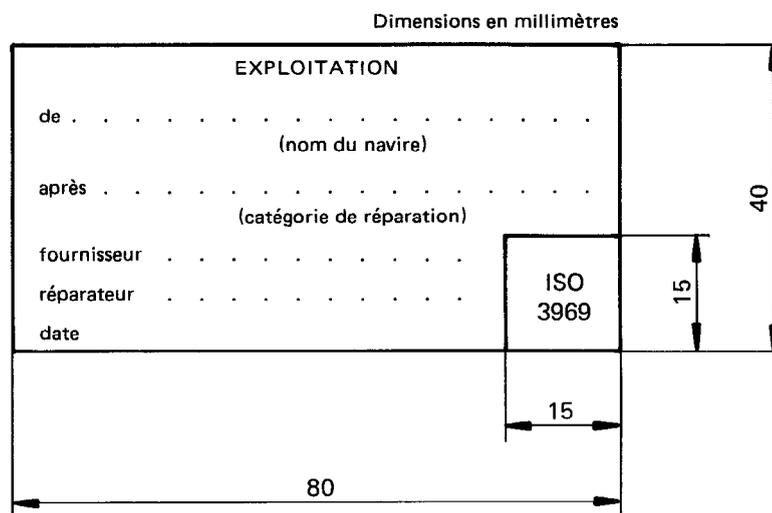


Figure 3 — Cachet n° 2

4.12 Tout le dossier technique (de construction) doit être assemblé par jeux et placé dans des cartables rigides de 230 mm × 325 mm ou de 325 mm × 460 mm, assurant ainsi la conservation des documents pendant toute la durée d'exploitation du bateau.

4.13 Chaque dossier doit porter son titre et son numéro d'ordre sur le dessus et sur le dos de la couverture, et la liste des documents qu'il contient (selon la forme et les dimensions indiquées à la figure 1) doit être collée à l'intérieur de la couverture.

4.14 La manière de réaliser les jeux de dossiers techniques

est de la compétence du fournisseur du bateau qui est responsable de sa conformité avec les exigences de la présente Norme internationale et les conditions du contrat.

4.15 Les dossiers techniques doivent être remis au client au moment de la signature de l'acte de réception. Cependant, à l'exception des documents sur la stabilité et sur l'insubmersibilité, certains dossiers techniques indiqués dans la nomenclature type peuvent être transmis dans les trois mois qui suivent la signature de l'acte de réception. Si nécessaire, la procédure de transfert des documents peut être stipulée dans le contrat de livraison du bateau.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 3969:1979

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5009ab18-f30b-4be0-acb0-81ea104d27f7/iso-3969-1979>

5 Nomenclature des dossiers techniques du bateau

1	2	3	4	5
N°	Titre	Désignation du document ¹⁾	Nombre d'exemplaires livrés ¹⁾	Notes
1	Documents généraux du bateau			
1.1	Liste des dossiers techniques			
1.2	Liste des plans de construction			
1.3	Liste de commande de l'équipement et du matériel sous-traité			
1.4	Liste des matières consommables			
1.5	Liste des peintures du bateau			
1.6	Attestation technique résumée du bateau			
1.7	Spécification pour toutes les parties			
1.8	Plan des formes			
1.9	Schéma de la disposition des moyens de sauvetage et du matériel de lutte contre l'incendie			
1.10	Documents sur la stabilité et l'insubmersibilité			
1.11	Information sur la stabilité et l'insubmersibilité à l'usage du bord			
1.12	Courbe de capacités du bateau avec le tableau des volumes et des coordonnées de leur centre de gravité			
1.13	Tableau récapitulatif du déplacement, des positions du centre de gravité, de la différence et de la stabilité initiale pour divers cas de chargement			Peut être inclus dans les documents 1.10
1.14	Information sur la stabilité (corrigée d'après les résultats expérimentaux)			
1.15	Information après avarie sur la stabilité et l'assiette, la gîte et le franc-bord (insubmersibilité), corrigés d'après les résultats expérimentaux			
1.16	Plan de la disposition des marques du tirant d'eau et des lignes de charge			T
1.17	Plan de la disposition générale			T
1.18	Plan des ouvertures prévues pour la mise en place et l'enlèvement d'équipement et de machines de grandes dimensions			

1) À remplir lors de la signature du contrat de livraison du bateau.

1	2	3	4	5
1.19	Calcul de la charge			
1.20	Instruction pour le chargement du bateau avec des marchandises en vrac			
1.21	Liste des schémas à afficher dans le bateau, avec un jeu de schémas			T
1.22	Plan d'attinage et accorage			
2	Coque			
2.1	Tableau des ordonnées d'après le tracé en salle			
2.2	Coupe au maître			
2.3	Développement de bordé			
2.4	Plans de construction de la coque et des superstructures			
2.5	Plans de construction des cloisons longitudinales et transversales			
2.6	Plans de construction des ailes et de la jupe			
2.7	Plans d'étraves et de supports d'arbres			
2.8	Plans des compartiments étanches ou pressurisés, avec indication des compartiments à soumettre à des essais d'étanchéité à l'eau et au gaz; normes et méthodes d'essai			
2.9	Schéma de la disposition des orifices de fond et de muraille			
2.10	Plans de la disposition des panneaux étanches et non étanches, trous de main, portes, hublots et autres fermetures			
2.11	Plans de la disposition des échelles			
2.12	Descriptions techniques et instructions pour l'entretien des dispositifs du bateau, y compris les dispositifs spéciaux (avec schémas)			
2.13	Schéma de la disposition des dispositifs pour la séparation des marchandises en vrac			
2.14	Schéma de l'isolation des locaux, avec indication des constructions typiques de l'isolation			
2.15	Plan du revêtement des ponts, plateformes et parquets			
2.16	Plan du cimentage du bateau et du lest solide			
2.17	Schéma de protection contre l'incendie			

iTeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3969:1979
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5009ab18-f30b-4bc0-aeb0-81ea104d27f7/iso-3969-1979>

Pour les bateaux ayant des hélices fortement chargées

1	2	3	4	5
2.18	Schéma de l'essai d'étanchéité de la coque			
2.19	Schéma de la disposition des pitons pour les travaux de montage et de démontage			
2.20	Plans des fondations des machines principales et des chaudières			
2.21	Plans de la disposition générale des mâts, des mâts de charge, des cornes et du gréement			
3	Partie mécanique			
3.1	Descriptions techniques et instructions pour l'entretien de l'installation de la machine et de la chaudière (avec schémas)			
3.2	Descriptions techniques et instructions pour l'entretien de l'installation en ligne d'arbre du bateau (avec schémas)			
3.3	Descriptions techniques et instructions pour l'entretien des auxiliaires du bateau (avec schémas)			
3.4	Plans d'installation de l'appareil moteur et de l'équipement dans les compartiments des machines, chaudières, moteurs, alternateurs diesel, pompes, réfrigérateurs, etc.			T
3.5	Plan (schéma) de la disposition des accessoires fixes au fond et au bord			
3.6	Registre pour ligne d'arbre			
3.7	Descriptions techniques et instructions pour l'entretien de la ligne d'arbre			
3.8	Plans de la disposition générale de la ligne d'arbre			
3.9	Plans des éléments principaux de la ligne d'arbre (arbres, paliers porteurs et de butée, presse-étoupes de cloison, jonctions des arbres, dispositifs de freinage et vireur)			
3.10	Calcul des vibrations de torsion du système «machine principale-ligne d'arbre-propulseur			
3.11	Résultats de contrôle des vibrations de torsion de la ligne d'arbre par la torsigraphie			
3.12	Plan de la tuyère orientable			
3.13	Schéma de contrôle des hélices à pas variable			
3.14	Schéma de démontage du gouvernail, des hélices et des arbres porte-hélices			
3.15	Plan d'ensemble du gouvernail avec mèche			
3.16	Plans des éléments du gouvernail (safran, mèche, aiguillots, paliers, etc.)			